

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 25 septembre 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI - F. PEREZ - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : M. IBARS par M. ROUVIER - M. GROSSO par G. REQUENA - N. SEDKI par L. FABRE - S. SENEGA-SANCHEZ par JF. MARY - S. JEAN par M. PEREZ - S. BERBEZIER par M. LEFEVRE

Absente : MC. FABRE DE ROUSSAC

11. Subvention voie d'accès supplémentaire au parking du rond-point de la Méditerranée

La commune de Marseillan envisage d'améliorer les conditions d'accès au rond-point de l'avenue de la Méditerranée.

La création d'une cinquième voie d'entrée faciliterait la connexion avec le parking et avec le caveau de la cave coopérative ;

Ce projet peut donner lieu à une demande de subvention.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Montant travaux	Financeurs	Pourcentage	Montant HT
50.000 € HT			
	Conseil Départemental	50 %	25.000 €
	Ville	50 %	25.000 €

Il appartient au conseil municipal :

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental.

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à rechercher et solliciter l'attribution de subventions complémentaires afin d'assurer le financement de ce projet.

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant aux demandes de subventions pour voie d'accès supplémentaire au parking du rond-point de l'office de Tourisme de Marseillan-Plage.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le N

DELIBERE
À L'UNANIMITE

Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental.

Autorise M. le Maire ou son représentant à rechercher et solliciter l'attribution de subventions complémentaires afin d'assurer le financement de ce projet.

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant aux demandes de subventions pour voie d'accès supplémentaire au parking du rond-point de l'office de Tourisme de Marseillan-Plage.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL

